



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 50280

Texte de la question

M. Francois Asensi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur l'aggravation de la situation des droits de l'homme au Tibet depuis son invasion, en 1949, par l'armee populaire de liberation de la Republique populaire de Chine. A plusieurs reprises, l'assemblee generale des Nations unies a approuve des resolutions condamnant les violations flagrantes des droits de l'homme et demandant a la Chine de respecter les libertes les plus fondamentales du peuple tibetain. Asservi par la Chine depuis pres de quarante ans, le Tibet voit sa culture millenaire disparaitre progressivement. Malgre l'intensification des transferts de population chinoise au Tibet, ce peuple courageux ne veut pas perdre son ame. Les destructions massives et programmees de monasteres et de batiments historiques notamment a Llasa, la capitale, les arrestations arbitraires et l'insidieuse propagande chinoise n'ont pas detruit la volonte des Tibetains de resister a la destruction de leur identite culturelle et de leur civilisation. Leur representant, le Dalai Lama, Prix Nobel en 1989 et chef spirituel des Tibetains, actuellement refugie a Dharamsala en Inde, demande depuis plusieurs annees l'ouverture de negociations avec le gouvernement de Pekin sous l'egide des Nations unies. A l'occasion de la session annuelle de la commission des droits de l'homme des Nations unies qui se tiendra en mars prochain a Geneve, Francois Asensi demande au ministre des affaires etrangeres de prendre des initiatives afin que l'union europeenne propose l'adoption d'une resolution condamnant les violations des droits de l'homme. Il lui demande de faire le point sur les discussions qu'il mene, dans le cadre des relations unilaterales et bilaterales, avec le gouvernement chinois notamment avant la visite du President de la Republique en Chine. Il en va du sort des Tibetains, de la sauvegarde de leur tradition et de leur culture.

Données clés

Auteur : [M. Asensi François](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50280

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1730